



- REFONTE DU SYSTEME DES RETRAITES -

**LE GRAND PATRONAT VEUT FAIRE PAYER LES TPE !**

Louis Lambel, Président du Cerf salue un projet gouvernemental sans précédent et fondamental pour l'équilibre économique et social de notre pays mettant sur un pied d'égalité les secteurs privé et public : l'harmonisation du temps de cotisation est donc un premier pas significatif et encourageant.

**Parallèlement, les Créateurs d'Emplois et de Richesses de France dénoncent l'attitude des représentants des grandes entreprises et des groupes internationaux qui consiste à demander l'allongement de la durée d'activité des salariés et le recul de l'âge du départ en retraite, alors qu'ils continuent de développer les dispositifs de départ en préretraite pour leurs groupes (accords signés par l'UIMM en 1999 et élargis –notamment à Schindler, David Brown Guinard Pumps et Bergerat Monnoyeur- le 25 février 2003) : cette manœuvre n'a pour but que de faire financer les retraites et les préretraites par les tpe et les pme, les commerçants et les artisans et leurs salariés<sup>1</sup>.**

Ils supporteront financièrement par leur travail, plus qu'avant encore, les restructurations (la destruction de l'emploi) réalisées à moindre coût dans les grands groupes, et verront leur attractivité en matière de recrutement baisser face à de grandes entreprises bénéficiant d'avantages sociaux toujours plus grands, supportés par la collectivité (Sécurité Sociale).

**LES TPE NE DOIVENT PAS FINANCER LA PERFORMANCE BOURSIERE DES GRANDES ENTREPRISES !**

Le Cerf demande donc que soient prises les mesures qui protégeront ceux qui créent aujourd'hui l'emploi et la richesse dans notre pays, en obligeant chacun à assumer ses responsabilités : que ces entreprises supportent la totalité des charges induites par les dispositifs de départ en préretraite au lieu de les faire supporter par la collectivité et, donc, comme cela est malheureusement l'habitude, par les tpe et les pme, les commerçants et les artisans.

Le Cerf réaffirme par ailleurs la nécessité d'instaurer un véritable équilibre en reconnaissant le rôle et la place du conjoint, aujourd'hui dépourvu de statut réel et donc de retraite.

<sup>1</sup> Source : "Les Echos" - mercredi 5 mars 2003

Contact : Hervé LAMBEL – Vice-Président  
06 07 68 01 30